

STRASBOURG Contournement autoroutier

La CCI du Bas-Rhin veut une mobilisation des partisans

Le président de la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin appelle les partisans du Grand contournement ouest (GCO), à faire entendre leur voix. Il trouve leur enthousiasme trop discret alors que le projet est sur les rails (lire ci-contre).

« Je souhaiterais une majorité moins silencieuse, pour qu'on sente le vent des pro GCO se lever. Pour l'instant, on entend que les anti », a lancé Jean-Luc Heimburger à l'assemblée générale de la chambre du Bas-Rhin mardi. Après avoir contribué à relancer le projet, la CCI se sent bien seule pour le soutenir, et souhaiterait une plus forte mobilisation en sa faveur. Le monde économique veut faire avancer les deux volets du dossier : la création de la nouvelle autoroute de contournement et la requalification de l'A35, débarrassée du trafic poids lourds, devenir un boulevard urbain. « Il nous faut les deux », martèle son président.

« On a été en souffrance » C'était aussi la dernière réunion de la mandature consulaire. À l'heure du bilan, Jean-Luc Heimburger a regretté « l'ambiance compliquée au sein des CCI générée par les ponctions importantes de l'État, et les départs massifs de personnel. On a été en souffrance. Et on transpire encore sur la réforme territoriale ». Le président strasbourgeois est revenu sur les sujets qui fâchent les socioprofessionnels : « Le problème des parkings, le

manque de concertation autour du projet de fermeture aux voitures du quai des Bateliers. » Face aux enjeux de la coopération transfrontalière (le gisement d'emplois dans le Pays de Bade), Jean-Luc Heimburger a critiqué « la baisse du nombre de profs d'allemand et le refus de la France de payer des enseignants venant d'Outre-Rhin ».

39 binômes alsaciens

L'avenir se joue à l'échelle de la CCI régionale du Grand Est, qui naîtra en 2017. La future instance consulaire se composera de 100 binômes homme/femme, dont 39 pour l'Alsace (24 pour Strasbourg, 9 pour Mulhouse, 6 pour Colmar). Un appel est lancé aux candidats : « On aura besoin de monde pour rajeunir et féminiser cette enceinte. » Les trois chambres alsaciennes ont fusionné pour créer la CCI territoriale Alsace, en vue de la future organisation. Ce n'est pas le cas de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine où on s'écharpe. Un décret prévoit que les services d'appui des chambres régionales soient automatiquement transférés à la future CCI Grand Est. Pour préserver « le patrimoine » alsacien, il a été décidé de détricoter ce qui avait été fait lors de la fusion en restituant aux CCI locales les activités dédiées, par une convention de transfert de service. Dans cette logique, les 1 050 actions d'Alsace (pour 21 000 €), lui ont été rendues, afin qu'elles ne finissent pas dans le pot commun Grand Est.

I.N.

ASSURANCES 150 professionnels réunis à Strasbourg Les courtiers se réorganisent

Les représentants nationaux de la Chambre syndicale des courtiers d'assurance (CSCA) ont fait la semaine dernière étape à Strasbourg. Ils ont profité de la journée du courtage, organisée à l'ENA par la CSCA de l'Est, pour présenter la nouvelle organisation de la structure.

C'EST DEVENU UNE TRADITION : chaque année, le syndicat des courtiers d'assurance de l'Est, devenu au début de l'année la Chambre syndicale des courtiers d'assurance de l'Est, invite ses adhérents et ses partenaires à faire un peu de prospective. « Notre travail est de montrer qu'il y a des choses qui bougent et d'amener à Strasbourg les meilleurs spécialistes du moment » pour en parler, confirme son président, Geoffrey Roederer.

Fusion des sept syndicats régionaux

Vendredi, l'organisation qui fédère 50 courtiers d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté qui emploient quelque 600 collaborateurs et collectent environ 600 millions d'euros de primes - a ainsi permis à 150 professionnels de se pencher sur les véhicules du futur et de réfléchir à leur impact en matière de gestion des risques et d'offrir d'assurances avec Bruno Grandjean, directeur de programmes pour le pôle Véhicules du futur, et Cécile Wendling, responsable de la prospective pour le groupe Axa. L'enjeu est de taille : lorsque ces véhicules se banaliseront, « l'accidentalité sera moindre, ce qui aura un impact sur les primes d'assurance », résume M. Roederer. Cette petite révolution « va également changer le mode de consommation des véhicules », observe-t-il. Ce rendez-vous a aussi été

l'occasion pour les courtiers et les assureurs de rencontrer Bertrand de Surmont, le président national de la nouvelle CSCA, produit du regroupement des sept syndicats régionaux intervenu en mars dernier. « Nous avons décidé de fusionner dans un objectif de clarté, de communication simplifiée et de partage des moyens et des stratégies », a-t-il expliqué en marge de la réunion. « Les syndicats régionaux sont » du coup « devenus des chambres dont l'objectif est d'être le relais des actions et des négociations menées au plan national et le fer de lance du service aux adhérents sur le plan local », a-t-il précisé. La CSCA Est a d'ailleurs été la première région à voter pour former la nouvelle CSCA, souligne M. Roederer (qui en est également le vice-président chargé des affaires sociales), convaincu que ce mouvement de rassemblement de la représentation du courtage en France permettra à la profession de mieux faire face aux enjeux technologiques et réglementaires. Ils sont nombreux. « Nous nous inquiétons des conséquences de transposition de la directive Solvabilité II, qui risque de mettre à mal les petits cabinets », indique le président national. Autre sujet de préoccupation : « L'équilibre et la proportionnalité » avec lesquels les compagnies mettent en charge leurs produits auprès des courtiers. La CSCA veut enfin améliorer encore les services et les conseils qu'elle délivre à ses adhérents. Ces derniers auront accès, en septembre, à un nouveau site internet, véritable « boîte à outils dans laquelle ils trouveront de nombreux supports à leur disposition », annonce Bertrand de Surmont.

O.W.

De l'argent public pour Vinci ?

Le groupe de BTP Vinci est en négociation avec la Banque européenne d'investissement pour le financement du contournement autoroutier de Strasbourg.

Le conseil d'administration de la Banque européenne d'investissement (BEI) a validé en octobre 2015 l'idée d'un financement du contournement autoroutier de Strasbourg à hauteur de 280 millions d'euros via le fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS).

La BEI est la banque de l'Union européenne. Le dossier strasbourgeois est ainsi retenu dans le cadre du plan Juncker, ou plan d'investissement pour l'Europe qui consiste en un financement de grands projets d'infrastructures dans un esprit keynésien de soutien à l'investissement et donc à l'emploi. Le plan est lui-même financé par les États et l'Union européenne. Pour ce qui concerne le contournement autoroutier de Strasbourg (A355), la validation par le conseil d'administration de la BEI a permis l'ouverture de négociations avec le groupe de BTP. Des négociations toujours en cours et qui confirment ce

que nous révélions en mars dernier : le plan de financement annexé au contrat de concession signé en janvier n'est que temporaire. Les dirigeants de Vinci indiquent toutefois que celui-ci peut très bien porter le projet jusqu'au bout des 54 années de la concession mais selon



Photomontage du projet d'autoroute à hauteur d'Ernolsheim-Bruche. DR

les informations dont nous disposons, Vinci est en négociation avec un pool bancaire et les discussions sur un cofinancement européen s'inscrivent dans ce contexte. Le financement européen pourrait faciliter la conclusion des négociations avec les banques privées.

Vinci plus prudent qu'en 2012

Le projet d'autoroute représente un investissement de l'ordre de 600 millions d'euros. La filiale de Vinci chargée de la réalisation de l'autoroute, Arcos, a été dotée de 263 millions de fonds propres (DNA du 4 mars). Un financement complémentaire interne au groupe a été mis en place à hauteur de 368 millions d'euros via Vin-

ci finance international, la filiale basée à Bruxelles. C'est ce financement complémentaire qui pourra éventuellement être subrogé une fois le pool bancaire constitué et le prêt européen obtenu.

La BEI n'intervient pas, en général, au-delà de 50 % de ce qui est appelé la dette senior, c'est-à-dire ces 368 millions euros. Ce qui signifie donc que le montant de 280 millions d'euros sollicité auprès de la BEI ne sera pas celui de l'enveloppe finalement accordée. La BEI, notée triple A, propose des financements sur du long terme, à des taux attractifs, avec des instruments financiers particuliers.

En 2012, lors du premier appel d'offres pour la construction de l'autoroute strasbourg-

geoise, Vinci, déjà retenu comme concessionnaire pres- senti, avait été recalé car il n'avait pas bouclé le closing, c'est-à-dire le tour de table financier.

On s'aperçoit aujourd'hui que le groupe a été plus prudent pour le nouvel appel d'offres. Il a mis en place un financement interne pour la signature du contrat de concession, mais en prévoyant dans les clauses du contrat que ce financement pourra être refinancé.

C'est l'objet des négociations en cours. En revanche, si ce financement européen est obtenu, ni Vinci, ni l'État ni les élus ne pourront plus dire que le projet de Contournement ouest de Strasbourg se fera sans argent public. ■

OLIVIER CLAUDON

MOBILITÉ Autopartage

Le succès de la voiture en libre-service intégral

Yea !, offre de voiture en libre-service intégral lancée il y a un an à Strasbourg, connaît un indéniable succès et pourrait atteindre son point d'équilibre en fin d'année. Du coup, d'autres villes se montrent intéressées.

DANS LE DOMAINE DES VOITURES PARTAGÉES, on peut difficilement faire plus simple que Yea !.

Ce service imaginé par la coopérative Citiz (Auto'trement), à Strasbourg, a été lancé en mai 2015 avec une flotte de 30 voitures de petit gabarit (Smart ForFour). Les usagers qui ont choisi cette forme d'autopartage, qui utilise la géolocalisation, peuvent repérer une voiture disponible sur leur smartphone, leur tablette ou leur ordinateur, la réserver et la prendre à l'instant, sans autre formalité, la garder le temps nécessaire et sans déclaration de durée, la rendre en la déposant sur une place de stationnement autorisé, en voirie, n'importe où dans un périmètre qui englobe l'hypercentre de Strasbourg, une partie du quartier allemand, de l'Esplanade, du Neudorf... Tout est géré par des applications (android et iOS) ou via un site web avec une version mobile. Le système géolocalise en temps réel les véhicules ; ils ne sont pas rattachés à une station, com-



Une des 30 Yea! acquises par Citiz. PHOTO DNA - CHARLOTTE THIERY

me le sont les voitures du réseau Citiz depuis la création de la coopérative.

Les voitures stationnées sont géolocalisées en temps réel

Citiz a lancé Yea ! en mai 2015, pour développer la communauté des adeptes de l'autopartage à Strasbourg. Très souple, ce système convient évidemment aux étudiants et plus largement aux jeunes conducteurs. Il ne présente guère d'inconvénient, si ce n'est que le stationnement aléatoire fait que les voitures se retrouvent en grappes, là où la pression sur les places de stationnement est la moins forte... En un an, le service Yea ! a connu une croissance moyenne de 10 % par mois. Le point d'équi-

libre, environ 15 000 euros de recettes/mois pour la flotte de trente voitures, pourrait être atteint en fin d'année, annonçaient il y a quelques jours Jean-Baptiste Schmitter, directeur général d'Auto'trement-Citiz et son adjoint, Jean-François Virot. En tout cas, avec quelque 10 000 réservations en un an, soit une location par jour et par voiture, Yea ! commence à intéresser du monde. Toulouse a adopté Yea ! en mai 2016. Bordeaux et d'autres villes pourraient suivre rapidement et accueillir la combinaison Citiz + Yea !.

Le service est soutenu par la Ville de Strasbourg, représentée au conseil d'administration. Elle applique à Yea ! une taxe de stationnement de 58 euros/voitu-

re/an. Ce qui représente une aide indirecte importante, quand on sait que le coût de la mise à disposition d'une place de stationnement à l'autopartage peut monter jusqu'à 3 000 euros, comme c'était le cas récemment à Paris !

350 000 euros pour lancer Yea !

Citiz, coopérative la plus importante du réseau France Autopartage a mis en place ce système de réservation plus souple pour développer sa communauté. Elle compte aujourd'hui quelque 5 000 inscrits, dont 450 sociétaires, est présente dans 17 villes en Alsace où sont réparties 80 stations. Yea ! a contribué à générer dix adhésions supplémentaires par mois, des utilisateurs jeunes, intéressés par un système souple, pour des trajets courts, sans contrainte (le montant moyen des locations des voitures Yea ! est de dix euros).

Citiz emploie 11 salariés et a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires net de 1,432 million d'euros ; la coopérative a investi 350 000 euros pour lancer le service Yea !. En 2016, elle compte développer de nouvelles stations dans l'agglomération de Strasbourg, à Cronenbourg, Neudorf et Schiltigheim.

CHRISTIAN BACH

@yea.citiz.coop/■